

**PRESENTS**

E. Clochet, S. Paquet, M. Derepas, C. Nadisic, X. Lacour, C. Carré, M. Chebion, G. Brebouillet, M. Lepoint (procuration A.M. Colombet), C. Zehnder, C. Dajnak, C. Briquez.

**Budget**

Sous la présidence de Michel Derepas, les comptes administratif et de gestion ont été approuvés par le conseil. Il s'agit de l'ensemble des écritures comptables de l'année 2008, comptes en parfaites adéquation avec ceux de la trésorerie.

En 2008, le budget de fonctionnement dégage un excédent de 287 603,10€ tandis que le budget d'investissement a un solde positif de 26 582,27€.

Il a ensuite été procédé au vote du budget 2009 qui prévoit un budget de fonctionnement avec 445 198€ de dépenses pour 551 065€ de recettes (report compris) et un budget d'investissement de 261 437€

Ce budget d'investissement 2009 permettra notamment la construction d'un préau pour l'école, la réalisation d'opérations d'entretien de voirie et des chemins blancs, la réalisation du terrain de BMX, l'achat de mobilier pour l'école, le lancement d'une opération Cœur de Villages, les modifications du PLU pour les terres inondables de Norges le Bas et l'implantation d'une superette, le fleurissement de la commune et la restauration du cimetière ainsi que la finalisation de la restauration intérieure de l'église.

**Impôts locaux**

Avec la baisse des subventions de l'Etat et les charges liées au terrain rue du château d'eau, la commune ne dégage aucune ressource cette année. Néanmoins compte tenu de la crise qui fragilise économiquement plusieurs familles et au regard des ressources précédemment économisées le conseil a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et de rechercher à diminuer le coût de fonctionnement de la commune.

Dans ce cadre, le conseil a décidé de résilier plusieurs abonnements à des revues de textes officiels au profit d'une adhésion à un service internet nettement moins coûteux.

**Opération d'aménagement de Chaignay, Epagny et Savigny Le Sec**

Le conseil a donné un avis favorable quant au projet de réaménagement foncier de Chaignay, Epagny et Savigny le sec. Ce réaménagement foncier anticipe la réalisation de contournement routier de ces communes.

**Subvention aux associations**

Norges Spectacles a présenté en conseil son programme 2009 et notamment le grand spectacle qui sera donné prochainement. Pour la bonne réalisation de ce spectacle, le conseil a voté une subvention de 2000€ exceptionnelle qui vient compléter les subventions obtenues auprès du conseil général et du député.

oooo

**INFORMATIONS DIVERSES**

La mairie sera fermée du 13 au 18 avril

Norges la Ville, le 31 mars 2009  
Le Maire  
Emmanuel CLOCHET